haute savoie
le Département

Communiqué de presse

ANNECY, LE MERCREDI 11 MAI 2022

ROUTES

Le giratoire du col d'Evires à Eteaux inauguré par le Conseil départemental de la Haute-Savoie

Lancés en 2020, sous le précédent mandat, les travaux du giratoire du col d'Evires sur le territoire de la commune d'Eteaux sont terminés. Menée sous maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental de la Haute-Savoie, cette opération avait pour objectif de sécuriser les deux carrefours de la RD 1203 avec les RD 277 et RD 27, sur une distance de 430 mètres. Des aménagements ont été réalisés dans le but de sécuriser les deux carrefours en « T » accidentogènes, conserver la fluidité du trafic, faciliter l'insertion des usagers provenant des axes secondaires et limiter la vitesse excessive sur l'axe principal. Le coût des travaux s'élève à plus de 3,1M€ financés à 100% par le Département. Le Vice-président délégué aux routes et bâtiments, pistes cyclables, mobilité et numérique, la Députée de la 3e circonscription de la Haute-Savoie et Conseillère départementale du canton de La Roche-sur-Foron et David Ratsimba, Conseiller départemental du canton de La Roche-sur-Foron et Maire d'Eteaux, se sont rendus sur place ce jour.

Les travaux ont consisté à réaliser un carrefour giratoire à branches à l'intersection des RD1203 et RD27 avec le rattachement par le sud de la RD 277. L'opération a compris les aménagements suivants :

1ère phase réalisée sur l'année 2020 :

- Franchissement du talweg du ruisseau de l'Essert par un ouvrage hydraulique surmonté d'un remblai conséquent (20 000m3).

2è phase réalisée sur l'année 2021 :

- Réalisation d'une voie nouvelle reliant la voie communale du Chemin de la Croix Rouge au carrefour giratoire pour rattachement de la RD 277.
- Réalisation du carrefour giratoire de 20 mètres de rayon avec un abaissement de plus d'un mètre en profil en long du niveau de la branche Annecy.
- Recalibrage des voies existantes et reprofilages pour un respect des distances de sécurité en approche.
- Aménagement du réseau de collecte des eaux pluviales.
- Reprise des différents croisements existants.
- Traitement des plantes invasives.

L'opération a également nécessité une **coordination avec les gestionnaires de réseaux impactés par les travaux** ou profitant de ceux-ci pour renouveler leurs conduites.

Un groupement de commande s'est constitué entre le Département et la Communauté de Communes du Pays Rochois (CCPR) pour mener à bien les travaux de la phase 2 afin d'optimiser la coordination des travaux de voirie avec les travaux d'adduction d'eau potable.

Les travaux ont également pris en considération les accès des riverains et l'exploitation de la viabilité hivernale de l'AREA et les accès à leur dépôt de sel.

CONTACTS PRESSE
Responsable Presse
Perrine LODS
06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61
Attachée de Presse
Leslie Gros
06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89
media@hautesavoie.fr
hautesavoie.fr/espacepresse
@htesavoiepresse